

voit que le programme de cette action est singulièrement compréhensif.

« La Fédération est divisée en trois sections : la section des intérêts nationaux, la section des intérêts sociaux et la section des intérêts économiques, appelée plus brièvement Sections Nationale, Sociale, Economique » (Art. 28).

Toutes les bonnes volontés, toutes les énergies peuvent ici trouver un champ à leur activité. Se sent-on du goût pour étudier les problèmes qui concernent l'avenir de la race française en Amérique (sens large du mot) ? que l'on s'inscrive dans la section des œuvres nationales. Voulez-vous donner à la génération actuelle le pain de la vérité sociale, « celui de la saine doctrine que vous pétrirez avec les enseignements de la sagesse humaine, puisqu'elle ne peut pas rester étrangère à la solution du problème sociale, surtout avec les enseignements de la sagesse divine qui se trouvent dans les principes sociaux de l'Évangile et dans les directions pontificales résumant en quelques formules brèves, concises et lumineuses, toute la théorie de l'action populaire chrétienne » (3) ? unissez-vous pour étudier en commun dans la Fédération cette question sociale, qui intéresse toutes les classes dirigeantes ou dirigées. S'agit-il de favoriser le progrès matériel sous toutes ses formes : agriculture, colonisation, industrie, coopérative, crédit mutuel, prévoyance, mutualité etc... ? les honnêtes gens de tous les partis se mettront à l'œuvre pour sauver la société et montrer que la race française est capable de se placer avantageusement sur ce terrain, et de travailler ainsi au développement de notre patrie commune.

Et c'est précisément dans l'étude de tous ces problèmes nationaux, sociaux et économiques que nous nous convainçons facilement que le plus sûr moyen d'obtenir la parfaite

(3) Semaine sociale de France, Bordeaux 1909. — Cardinal Andrieu.